



Politique climat

Avril 2025

heidelbergmaterials.com



**Heidelberg
Materials**

La Politique climatique de Heidelberg Materials reflète notre engagement à lutter contre le changement climatique et s'inscrit dans le cadre de nos directives. Nos politiques sont contraignantes pour Heidelberg Materials AG et toutes les sociétés contrôlées directement ou indirectement par Heidelberg Materials AG.

01. Atteindre des émissions nulles d'ici 2050, avec un objectif à moyen terme d'ici 2030

Conformément à l'Accord de Paris de la CCNUCC, Heidelberg Materials s'engage à proposer du ciment et du béton neutre en carbone et vise à atteindre des émissions nulles⁰¹ d'ici 2050 au plus tard. Notre objectif à moyen terme, validé par l'initiative Science Based Targets (SBTi) dans son nouveau cadre de 1,5 °C, est de réduire nos émissions carbone spécifiques⁰² de scope 1 de 24 % et nos émissions carbone indirectes de scope 2 provenant de l'énergie achetée de 65 % entre 2020 et 2030.

Dans le cadre de la validation SBTi, nous devons réduire nos émissions carbone de scope 3 provenant de l'achat de clinker et de ciment de 25 % d'ici 2030 par rapport à 2020.

02. Comprendre notre impact et présenter des rapports

Chez Heidelberg Materials, nous suivons en détail nos émissions de scope 1. En effet, elles représentent la plus grande part de nos émissions et sont, par conséquent, celles sur lesquelles nous avons le plus d'influence. Nous surveillons également de près nos émissions de scope 2, soit environ 5 % de nos émissions totales, et nous sommes en train de dresser un tableau complet de nos émissions de scope 3 pour les réduire.

Nous rendons compte de nos émissions carbone conformément aux directives de déclaration de la Global Cement and Concrete Association (GCCA) et de la Global Reporting Initiative (GRI). Soutien du processus du Groupe de travail sur l'information financière liée au climat (TCFD), nous déclarons en toute transparence les risques et les opportunités liés au changement climatique dans nos rapports annuels d'entreprise.

03. Inscrire nos ambitions en matière d'émissions carbone dans notre stratégie d'entreprise et notre gouvernance

Afin de soutenir la réalisation de nos objectifs, nous avons mis en place un processus de feuille de route solide, basé sur les plans des pays et des sites de production, avec la participation active de nos équipes opérationnelles. Les membres du Conseil d'administration responsables des domaines concernés sont étroitement associés à l'élaboration de ces plans afin d'impliquer l'échelon le plus haut niveau de la direction.

Les plans sont examinés et évalués par un panel de parties prenantes internes, notamment la stratégie, l'ESG et nos centres de compétences. Enfin, les feuilles de route sont présentées au conseil d'administration pour approbation. Par ailleurs, elles sont examinées régulièrement pour vérifier que les objectifs sont atteints.

Nous avons également mis en place des structures de gouvernance solides, confiant la responsabilité de notre feuille de route pour la transition climatique à notre Directeur du développement durable, membre du Conseil d'administration. Le Président du Conseil est responsable de la réalisation des objectifs de notre entreprise. Depuis 2021, un volet CO2 lie la réduction de notre empreinte carbone à la rémunération du Conseil d'administration et de tous les collaborateurs éligibles aux bonus dans le monde entier.

04. Décarboner nos opérations

Chez Heidelberg Materials, nous cherchons continuellement à réduire notre empreinte carbone tout au long de la chaîne de valeur par tous les leviers possibles. Parmi les mesures conventionnelles mises en œuvre par nos équipes opérationnelles figurent l'amélioration de l'efficacité énergétique par l'utilisation de matières premières et de combustibles alternatifs (dont la plupart contiennent des fractions biogènes) et l'utilisation de matériaux cimentaires complémentaires.

Les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS) font partie des solutions techniques cruciales requises à grande échelle pour faire face aux émissions inévitables dans nos procédés. Elles jouent donc un rôle à part entière dans notre feuille de route sur les émissions carbone. Nous disposons d'un portefeuille de projets CCUS très avancé, que nous développons en permanence. Pour atteindre une chaîne de valeur efficace, nous participons également au développement d'infrastructures de transport et de stockage du CO2 et de pôles CCUS.

Côté production d'électricité, nous investissons directement dans la production d'énergie renouvelable et soutenons les investissements externes en concluant des accords de partenariat à long terme.

05. Décarboner nos produits : produits durables et circularité

Notre objectif est de fermer le cycle du carbone et des matériaux. Dans cette optique, nous ne cessons d'augmenter notre offre de produits durables⁰³, c'est-à-dire des produits bas carbone et/ou circulaires, une partie essentielle de notre portefeuille.

L'utilisation de sous-produits d'autres secteurs industriels pour la production de clinker et de ciment et le recyclage du béton de démolition nous permet de produire du béton de manière plus économe en ressources et avec moins d'émissions de CO₂. Nous redoublons donc d'efforts pour promouvoir une économie circulaire et nous proposerons des alternatives circulaires pour la moitié de nos produits en béton d'ici 2030.

Nous offrons déjà des produits de construction à faibles émissions carbone, certains avec une empreinte carbone inférieure de 70 %. Nous soutenons les mécanismes et les initiatives visant à stimuler la demande de produits circulaires à faibles émissions carbone.

06. Exploiter des technologies de pointe et la recherche et le développement (R&D)

La recherche et le développement (R&D) sont essentiels pour atteindre nos objectifs ambitieux en matière de CO₂. Notre objectif est de développer des produits innovants, de nouvelles formules et d'améliorer les processus afin de réduire la consommation d'énergie, de préserver les ressources, de renforcer l'économie circulaire et, à terme, de réduire les émissions carbone.

Nos équipes d'experts développent des projets pour le CCUS et étudient comment augmenter la proportion de combustibles de biomasse, comment utiliser l'hydrogène et comment optimiser l'électrification de nos processus. Elles s'attellent aussi à l'élaboration de technologies de recyclage innovantes pour réutiliser entièrement les déchets de béton dans le béton frais, à la recherche de procédés pour incorporer le CO₂ dans nos produits, au développement de ciments et de bétons composites avec moins de clinker et de ciment, et à l'amélioration des liants et des bétons, y compris la technologie d'impression 3D du béton.

07. Coopération avec les fournisseurs

Notre Programme d'approvisionnement responsable incite directement nos fournisseurs à prendre des mesures pour réduire leurs émissions carbone, notamment en les encourageant à se fixer des objectifs scientifiques en la matière. De plus, nous cherchons à augmenter constamment le nombre de nos fournisseurs qui s'engagent à nommer au moins un membre de l'équipe de

direction de leur entreprise chargée de mesurer et de réduire leur empreinte carbone.

Nous partageons régulièrement nos meilleures pratiques avec nos fournisseurs et les encourageons à construire des chaînes d'approvisionnement transparentes et tournées vers l'avenir. Élément clé de notre stratégie et de notre politique d'approvisionnement : nous communiquons résolument sur notre approche d'une chaîne d'approvisionnement plus durable.

08. Dialoguer avec les parties prenantes et plaider pour des politiques responsables

Nos plaidoyers directs et indirects au niveau du groupe et au niveau national sont en parfaite adéquation avec l'Accord de Paris de la CCNUCC et soutiennent la mise en œuvre de notre feuille de route pour le climat. Heidelberg Materials coopère également de manière proactive avec les décideurs politiques, les associations, les communautés, les partenaires commerciaux du secteur et d'autres parties prenantes afin de promouvoir une réponse efficace au changement climatique basée sur une action sectorielle et locale.

L'introduction d'une taxe carbone constitue une mesure reconnue pour encourager les investissements nécessaires et fait partie des principales politiques promouvant la transition vers la neutralité carbone. En ce sens, nous plaçons à l'échelle mondiale, régionale et nationale pour la mise en œuvre de mécanismes de taxation des émissions carbone qui, en outre, sont garantes d'une concurrence équitable.

Dans les associations et les initiatives politiques dont nous sommes membres, nous cherchons à nous aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris de la CCNUCC et réexaminons régulièrement nos adhésions en ce sens. Nous nous sommes engagés à publier un rapport annuel sur les principales organisations professionnelles afin de vérifier qu'il n'y a pas de divergences majeures.

Par ailleurs, nous défendons l'adoption des technologies de CCUS et la création de marchés pilotes pour les produits circulaires à faibles émissions carbone et les énergies renouvelables.

